



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 mars 2020

**Date de la convocation** : 24 février 2020

**Nombre de délégués**

- en exercice : 28

- présents : 26

votants : 26

L'an deux mille vingt, le trois mars, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Associations de Dunet, sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

**Présents** : Michèle BALLET, Thierry BARBIER, Serge BÉGON, Marcel BOURGOIN, Christian BREC, Stéphane CALARD, Daniel CHEZE, Christine DEJOIE, Martine GARCIA, Philippe GOURLAY, Jean IMBERT, Daniel LAFORET, Laurent LAROCHE, Michel LÉON, Suzanne MARCHAND, Gérard MAYAUD, Alain NEVIÈRE, Jean-Claude NOGRETTE, Alain OVAN, Monique PETOLON, Jean-Christophe PLANTUREUX, Corinne SOULAS, Pascal TORTIGET, Gilles TOUZET, James VALLET, Michel VIOLET.

**Absents** : Joël ANFREVILLE (représenté par Monique PETOLON), Jean BOUTET (représenté par Pascal TORTIGET), Serge LAMBERT, Laurent ROULLET.

**Membres suppléants présents** : Bertrand BAILLARGEAT, Jean-Paul BUGEAUD, Alain CAILLÈRE, Jacqueline LAROCHE, Chantal RANNOU, Jeannine RICHARD, Hugues RIZET.

**Absent** : /

### Ordre du jour :

- 1- Nomination d'un secrétaire de séance ;
- 2- Approbation du compte-rendu de la séance du 20 janvier 2020 ;
- 3- Projet de parc éolien sur les communes de Bazaiges et de Vigoux ;
- 4- Approbation des comptes de gestions 2019 des budgets principal et annexe ;
- 5- Approbation des comptes administratifs 2019 des budgets principal et annexe ;
- 6- Affectations des résultats des budgets principal et annexe ;
- 7- Attribution du marché pour les travaux d'assainissement de chaussées programme 2020 ;
- 8- Marché relatif aux travaux d'éclairage public – Avenant n° 1 portant prolongation de la durée du marché et augmentation du montant ;
- 9- Validation du programme d'éclairage public 2020 ;
- 10- Renouvellement de la convention pour l'assistance technique des installations d'assainissement (station d'épuration et poste de relèvement – Zone Artisanale de Chaillac) ;
- 11- Convention 2020 pour l'entretien du balisage d'une portion du sentier de Grande Randonnée de Pays de la Brenne et des itinéraires Promenades et Randonnées ;
- 12- Convention de partenariat avec la Fédération des Chemins de la Guerre de Cent Ans pour les visites guidées 2020 ;
- 13- Gratification stagiaire de l'enseignement supérieur ;
- 14- Bail et fixation de loyer commercial sur la Zone Artisanale « B » de Saint-Benoît-du-Sault ;
- 15- Vote des subventions communautaires aux écoles ;
- 16- Initiative Brenne : adhésion 2020 ;
- 17- Questions diverses ;
- 18- Informations diverses.

**1 - Secrétaire de séance** : Alain NEVIÈRE.

### **2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 20 janvier 2020**

Le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2020 à La Châtre l'Anglin est approuvé à l'unanimité sans observations.

### **3 – Projet de parc éolien sur les communes de Bazaiges et de Vigoux**

Le projet concerne 4 éoliennes sur Vigoux et 2 sur Bazaiges. Christian BREC n'est pas sûr que le projet soit finalisé puisque sont prévues bientôt des prises de vues pour juger de la co-visibilité entre les éoliennes, plus hautes qu'à l'origine du projet, et le Prieuré. Gérard MAYAUD s'étonne que la CDC soit sollicitée dans la mesure où elle a déjà pris une délibération de principe de suivre systématiquement les positions prises par les communes directement concernées par de tels projets. Après avoir précisé que la CDC Brenne Val de Creuse a voté pour et la CDC Argenton Eguzon contre, le Président rejoint la position de Gérard MAYAUD en indiquant que Bazaiges et Vigoux, consultées individuellement ont voté pour.

**26 votants : pour : 12, abstentions : 9, contre : 5 . Vote majoritairement favorable.**

### **4 – Approbation des comptes de gestions 2019 des budgets principal et annexe**

Dressés par Monsieur le Trésorier et présentés en séance par le Vice-Président Gérard MAYAUD les comptes de gestion sont soumis au vote.

Voté à l'**unanimité**.

### **5 – Approbation des comptes administratifs 2019 des budgets principal et annexe**

Avant de passer à la lecture commentée chapitre par chapitre des documents remis pour la séance, le Vice-Président Gérard MAYAUD fait part de sa satisfaction devant le travail effectué par le personnel administratif pour aboutir à une présentation très claire et précise.

Le retard pris par le dossier LEADER relatif au label Pays d'Art et d'Histoire amène Alain NEVIÈRE à apporter quelques précisions. Les conséquences de la défusion des 3 CDC de Creuse ont bloqué le processus et le départ de 2 des 3 salariées des CDC en charge du pilotage des dossiers ralentit considérablement l'avancée de ce projet. Lors du récent COPIL réunissant élus et techniciens il a été décidé d'informer le ministère des difficultés actuelles tout en se montrant optimistes sur la suite, après le prochain renouvellement des élus et des équipes salariées. Gérard MAYAUD souligne le difficile remplacement de Célia compte tenu des exigences de qualification, de la modestie de la paye et des contraintes d'intégration dans le territoire.

C.A. du budget principal : voté à l'**unanimité**.

Le dépassement des recettes s'explique par l'absence d'impayés dans les loyers. La connaissance de demandes d'entreprises de pouvoir disposer de bâtiments à louer pour s'implanter est facteur d'optimisme pour la CDC, d'autant plus que celle-ci a des capacités d'investissement à partir de ses fonds disponibles non consommés.

C.A. du budget annexe : voté à l'**unanimité**.

### **6 – Affectations des résultats des budgets principal et annexe**

Voté à l'**unanimité** pour chacun des budgets

### **7 – Attribution du marché pour les travaux d'assainissement de chaussées programme 2020**

Le Président propose de suivre la proposition de la commission d'appels d'offres réunie ce jour. Suite au départ en retraite de l'entreprise Bourbon 1 seule entreprise a répondu : Duval à Bélâbre. Le tarif pour les 26 km de fossés à curer est en hausse et atteint 1,42 € du ml.

Voté à l'**unanimité**.

### **8 – Marché relatif aux travaux d'éclairage public – Avenant n° 1 portant prolongation de la durée du marché et augmentation du montant**

Le marché arrive à échéance en avril 2020. Il reste à dépenser 88 000 € sur le montant total initial. Il est possible de l'augmenter dans la limite de 15% pour financer les opérations prévues en 2020 et de le prolonger jusqu'au 31 juillet

Voté à l'**unanimité**.

### **9 – Validation du programme d'éclairage public 2020**

La commission réunie ce jour a débattu pour rester dans l'enveloppe contrainte de 148 000 € et arbitrer puisque les demandes atteignaient 257 000 € d'estimations cumulées, en particulier le projet d'enfouissement dans le centre bourg de Prissac en une tranche unique de 128 000 €.

Voté à l'**unanimité**.

**10 – Renouveau de la convention pour l'assistance technique des installations d'assainissement (station d'épuration et poste de relèvement – Zone Artisanale de Chaillac)**

Voté à l'unanimité.

**11 – Convention 2020 pour l'entretien du balisage d'une portion du sentier de Grande Randonnée de Pays de la Brenne et des itinéraires Promenades et Randonnées**

Voté à l'unanimité.

**12 – Convention de partenariat avec la Fédération des Chemins de la Guerre de Cent Ans pour les visites guidées 2020**

La CDC accueillera une stagiaire à partir de mai.

Voté à l'unanimité.

**13 – Gratification stagiaire de l'enseignement supérieur**

Il s'agit de rémunérer la stagiaire (point 12 ci-dessus) à hauteur de 2 320,50 € pour ses 4 mois de présence sur la base du montant légal minimum.

Voté à l'unanimité.

**14 – Bail et fixation de loyer commercial sur la zone artisanale « B » de Saint-Benoît-du-Sault**

Les travaux de construction d'un auvent destiné à abriter le bois sont terminés. Le loyer sera augmenté de 30 €.

Voté à l'unanimité.

**15 – Vote des subventions communautaires aux écoles**

Le Président fait remarquer que la CDC MOVA est la seule du département à répondre à de telles demandes sans avoir la compétence scolaire. Il souligne que cette aide vient en complément des contributions apportées par les communes elles-mêmes. Il propose de voter séparément chaque dossier.

Voté à l'unanimité pour chacun des 3 projets présentés.

**16 – Initiative Brenne : adhésion 2020**

Après avoir précisé que les communes de la CDC ne sont pas obligées de participer en plus à titre individuel le Président rappelle que cette adhésion concerne les 7 communes de l'ancien canton de Bélâbre.

Voté à l'unanimité.

**17 – Questions diverses**

Néant

**18 – Informations diverses**

A l'issue de ce dernier conseil communautaire de la mandature Philippe GOURLAY remercie Jean-Claude NOGRETTE et la commune de Dunet pour leur accueil. Il souligne le plaisir d'avoir travaillé ensemble dans un bon esprit et la bonne santé financière de la CDC avant le passage de relais aux successeurs. Il évoque des dossiers importants traités durant le mandat : la MARPA, le Prieuré, le SCoT, les programmes de voirie et éclairage public (y compris le rattrapage du retard constaté sur le val d'Anglin), le démarrage des travaux d'installation de la fibre optique sur Saint-Benoît et Chaillac, puis Bélâbre et les communes limitrophes.

Le programme s'annonce chargé pour les prochaines années : le PLUi, le changement de Pays du Val de Creuse vers la Brenne, la révision de la Charte du PNR et de son périmètre (2025), les dossiers économiques repérés... En conclusion il adresse ses remerciements aux élus qui arrêtent et m... à ceux qui se représentent !

Parmi ceux qui arrêtent plusieurs interviennent alors :

Serge BEGON qui comme 9 partants sur 11 regrette qu'après 5 ans et 9 mois très agréables la période pré-électorale ait été très tendue à St Hilaire.

Daniel LAFORET qui se qualifie de « novice » a beaucoup apprécié son intégration parmi les élus de la CDC.

Gérard MAYAUD, qui au terme d'un 7<sup>ème</sup> mandat d'une vocation plus que d'un métier constate que la CDC marche bien. Il conseille de regarder l'avenir en faisant confiance aux jeunes.

Jean-Claude NOGRETTE estime, au bout de 5 mandats « avoir fait son temps » !

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures 20.

**La date et le lieu de la réunion d'installation du nouveau Conseil communautaire n'ont pas été fixés.**

Le Président, Philippe GOURLAY

